

les animaux et fertiliser le sol au lieu d'épuiser sa richesse. Le fermier d'Ontario a appris par expérience qu'il faut adopter un système différent d'exploitation agricole pour en retirer un rendement acceptable et il n'y a pas de doute qu'un temps viendra où les fermiers de l'Ouest reconnaîtront les erreurs de leur méthode actuelle.

Ce traité de réciprocité aura comme conséquence le développement des villes aux Etats-Unis et l'appauvrissement de celles du Canada. Nos ports sur le lac Supérieur, au Sault et sur la baie Georgienne, au lieu de se trouver sur les grandes artères commerciales comme elles le sont aujourd'hui, seront mises à l'écart et le commerce du pays passera à côté d'elles au lieu de les traverser. Cette convention diminuera le trafic des chemins de fer sur lequel on compte pour payer des dividendes aux actionnaires. Winnipeg, Port-Arthur, Fort-William, Collingwood, Owen-Sound, Meaford, Midland, Sarnia seront sérieusement éprouvées et dans ce cas, leurs environs le seront également et les villes des Etats-Unis, comme Détroit, Chicago, Superior, Minneapolis, St-Paul, profiteront à mesure que dépériront les villes du Canada. Les producteurs de fruits et les jardiniers maraîchers vont être très affectés et leur industrie a nécessité un placement considérable d'argent sans compter le grand nombre de gens qu'elle occupe. Les producteurs de fruits de la Colombie-Anglaise et d'Ontario ont fait comprendre clairement au premier ministre le mal qui allait être causé à leur industrie si le traité était adopté, mais le Gouvernement a fait à la sourde oreille à leurs plaintes et le premier ministre leur a dit qu'ils étaient venus trop tard. Assurément il n'est jamais trop tard pour réparer, jusqu'à ce que le coup de dés soit lancé, il n'est jamais trop tard pour revenir sur ses pas quand il doit en résulter tant de maux pour le pays.

Les marchands de bois ont dit aussi que leur commerce en serait affecté et ils doivent être les meilleurs juges pour en décider. Les beaux bois qui sont payés cher aux Américains seront utilisés aux Etats-Unis et le bois ordinaire sera déversé au Canada au détriment des marchands de bois d'Ontario, de la Colombie-Anglaise, de Québec et des Provinces maritimes.

Les manufacturiers américains auront accès aux ressources naturelles du Canada et ils se procurent davantage de matières premières pour maintenir leur usine et occuper la main-d'œuvre américaine. L'autre jour, le ministre des Finances nous disait que les américains n'auraient pas plus d'avantages à l'avenir, en vertu de cette convention, qu'ils n'en ont eu dans le passé, mais écoutez ce que le président Taft a dit dans son message au congrès :

Nous avons au nord de nous un pays qui est contigu au nôtre sur une distance de 3,000 milles avec des ressources naturelles du même genre que les nôtres, mais qui n'ont pas été épuisées comme les nôtres et dont le développement, les conditions des salaires, le caractère des salariés et le système de transport au marché diffèrent peu de ce que nous voyons chez nous. La différence n'est pas plus grande qu'entre deux états différents de chez nous ou qu'entre deux provinces du Canada. Ne devrions-nous donc pas faire une convention commerciale avec le Canada, si nous le pouvons, grâce à laquelle nous aurons un accès direct chez notre grand fournisseur de produits naturels sans l'embaras d'un tarif prohibitif.

Et pourtant, en présence du langage du président Taft, le ministre des Finances nous dit que cette convention de réciprocité ne donnera pas aux américains d'avantages plus grands qu'auparavant sur le riche héritage de nos forêts et de nos autres ressources naturelles.

Le président Taft continue :

Ne devrions-nous pas, par conséquent, avant que leur politique soit trop arrêtée et qu'un changement ait été fixé, les rencontrer avec un esprit porté à faire des concessions réelles, faciliter le commerce entre les deux pays et augmenter ainsi énormément les ressources naturelles disponibles pour notre population?

C'est ce que dit Taft et c'est ce qu'il espère gagner et maintenant le ministre des Finances prétendra-t-il que la convention ne donnera pas aux américains un accès dans nos richesses forestières? Le président Taft ajoute encore :

Le courant des affaires et les facilités de transport qui seront établies pour aller et venir en traversant la frontière ne peuvent que profiter aux états frontières.

Retenez bien cette expression. Et précisément en proportion du bénéfice qu'en retireront les Etats frontières, les villes, les cités et les provinces du Canada en seront atteintes.

Le président Taft continue :

Il sera peut-être nécessaire de faire quelques remaniements, mais dans un temps très court, les avantages des échanges commerciaux faits en franchise, entre pays séparés seulement par de courtes distances, se démontreront d'eux-mêmes d'une façon frappante. Il n'y a pas besoin de démonstration pour établir que nous bénéficierons du développement des sources de productions alimentaires, que les richesses forestières du Canada seront à la portée de nos besoins et que l'augmentation de la fourniture des matières premières ne sera limitée à aucun groupe particulier.

S'il n'a pas besoin de démonstration de son côté, cela devrait nous faire réfléchir au danger qui nous attend si nous adoptons ce traité. Que fera-t-il? Il procurera les matières premières de notre pays pour entretenir la main-d'œuvre aux Etats-Unis. Que fera-t-il de plus? Un de leurs hommes les plus éminents nous dit que par suite des obstacles rencontrés à la fron-